

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 29 JUIN 2015**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 29 juin 2015.

Il sera publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20150629/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20150629/access.html>

Le 29 juin 2015, à 15h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

La société 3A Conseil, représentée par Monsieur Marc de SALINELLES, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, s'est fait excuser.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Approbation et publication des Comptes annuels 2014,
- Approbation et publication du Rapport d'activité 2014,
- Questions diverses.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend les décisions suivantes.

APPROBATION ET PUBLICATION DES COMPTES ANNUELS 2014

Dans le prolongement de sa décision prise le 5 juin 2015 portant sur l'arrêté des Comptes annuels de l'OP3FT au 31 décembre 2014, et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes daté du 29 juin 2015 qui ne formule aucune réserve ni observation sur les Comptes annuels 2014, le Conseil d'administration approuve les Comptes annuels 2014 de l'OP3FT.

Conformément aux dispositions légales françaises, les Comptes annuels 2014 et le rapport du Commissaire aux comptes seront adressés au Préfet de Paris.

Le Conseil d'administration décide, conformément à l'article 23 des Statuts de l'OP3FT, de la publication et de l'archivage sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org » des Comptes annuels 2014 et du rapport du Commissaire aux comptes, accompagnés d'une présentation en anglais.

La publication aura lieu aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html>

APPROBATION ET PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Dans le prolongement de sa décision prise le 5 juin 2015 portant sur l'arrêté du Rapport d'activité 2014 de l'OP3FT, qui a été établi conformément aux dispositions légales françaises en vigueur, et notamment l'article 8 du Décret n° 2009-158 du 11 février 2009 et l'article 2.1 de la Circulaire du 19 mai 2009, le Conseil d'administration approuve le Rapport d'activité 2014 de l'OP3FT.

Conformément aux dispositions légales françaises, le Rapport d'activité 2014 sera adressé au Préfet de Paris.

Le Conseil d'administration décide, conformément à l'article 24 des Statuts de l'OP3FT, de la publication et de l'archivage sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org » du Rapport d'activité 2014, accompagné d'une traduction en anglais.

La publication aura lieu aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/ar/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/ar/access.html>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 16h15.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540